



PROCES VERBAL  
N° 49/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le mercredi 31 juillet à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

**Etaient présents:**

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

1°/- Examen de la lettre N°355/CPMP/SI reçue le 24 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction d'une école primaire à Oualata.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant l'attribution du marché au soumissionnaire HAJI CGS pour un montant de 198.902.568 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de huit (08) mois.*

2°/-Réexamen de la lettre N°347/CPMP/SI reçue le 15 juillet 2013 et du complément d'informations reçu le 30 juillet, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de la voirie de Nouakchott.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché au Groupement BATIR/DTP pour un montant de 3.713.220.400 UM TTC et un délai d'exécution de huit (08) mois.*

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX**

*3°-Examen* de la lettre N°384/CPMP/Ss reçue le 24 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture d'un scanner au profit du Centre Hospitalier de Nouadhibou.

*Décision*

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'adjudication du marché au soumissionnaire NOSOMACI pour un montant de 149.314.692 UM TTC et un délai de livraison de soixante (60) jours.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

*4°-Examen* de la lettre N°158 /CPMP/SsouV reçue le 25 juillet 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant au marché d'aménagement de périmètres irrigués hydro-agricoles au profit des rapatriés du Sénégal.

*Décision*

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit avenant avec l'Ets Med Hafeh Ahmed Nouh pour un montant de 8.149.780 UM TTC.*

*5°-Examen* de la lettre N°152 /CPMP/SsouV reçue le 24 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à :

1. l'étude de faisabilité technico-économique, socio-environnementale et technique détaillée avec la production de DAO de travaux de construction du pont de Diaguili dans le Guidimakha
2. l'étude d'aménagement intégré du bassin versant de Ketchi dans le Brakna.

*Décision*

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP :*

1. *approuve le rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à l'étude de faisabilité technique détaillée avec la production de DAO de travaux de construction du pont de Diaguili dans la Wilaya de Guidimakha,*
2. *reporte ce point pour complément d'informations.*

*6°-Examen* de la lettre N°161/CPMP/SsouV reçue le 29 juillet 2013, demandant l'approbation des demandes de propositions relatives aux études de routes suivantes :

- Néma-Oualata(120)

- Agounénit-Ould Yéngé (90 km) ;
- Adel Bagrou-Bousteila-Djigueni-kobeni(300 km).

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdites demandes de propositions sous réserve de prendre en considérations les observations en annexe.*

**COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

7°/-*Examen* de la lettre N°677/CMSSBIE reçue le 23 juillet 2013, demandant l’approbation du rapport d’évaluation des manifestations d’intérêt relatives « au recrutement d’un consultant pour la maîtrise d’œuvre des travaux d’Adduction d’Eau Potable ( AEP) prévu dans le cadre du programme Eau et Assainissement dans cinq wilayas de la Mauritanie ».

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d’évaluation des manifestations d’intérêt et la liste restreinte qui en a découlée.*

**LE PRESIDENT**

**AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE**



**Les membres du Comité Permanent**

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamed

Raifa Mint Kassim

Yacoub Ould Haibetly

Abderrahmane Abdoul